

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2018-038

SAVOIE

PUBLIÉ LE 4 AVRIL 2018

Sommaire

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2018-04-03-002 - Arrêté portant délégation spéciale de signature à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la citoyenneté et de la légalité afin de présider la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du jeudi 5 avril 2018 (2 pages)

Page 3

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2018-04-03-002

Arrêté portant délégation spéciale de signature à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la citoyenneté et de la légalité afin de présider la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du jeudi 5 avril 2018



PRÉFET DE LA SAVOIE

Service de la coordination des politiques publiques Pôle coordination et ingénierie territoriale

Arrêté portant délégation spéciale de signature à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la citoyenneté et de la légalité afin de présider la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du jeudi 5 avril 2018

LE PRÉFET DE LA SAVOIE Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du 3 juillet 2017 portant nomination de M. Pierre MOLAGER, en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Savoie ; ensemble le procès-verbal du 10 juillet 2017 portant installation de M. Pierre MOLAGER à la préfecture de la Savoie,

Vu le décret du 8 décembre 2017 portant nomination de M. Louis LAUGIER en qualité de préfet de la Savoie ; ensemble le procès-verbal du 2 janvier 2018 portant installation de M. Louis LAUGIER à la préfecture de la Savoie,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2017 portant délégation de signature à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur des collectivités territoriales et de la démocratie locale (DCTDL),

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2017 portant délégation de signature à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur des collectivités territoriales et de la démocratie locale (DCTDL) et chargé des fonctions de directeur de la réglementation et des services aux usagers (DRSU),

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2017 portant organisation des services de la préfecture de la Savoie au 1^{er} janvier 2018 adoptée au comité technique du 30 mars 2017,

Vu la note du 1^{er} décembre 2017 portant affectation de M. Patrick LAVAULT, attaché principal hors classe, à la direction de la citoyenneté et de la légalité en qualité de directeur, à compter du 1^{er} janvier 2018,

PREFECTURE DE LA SAVOIE – CHATEAU DES DUCS DE SAVOIE – BP 1801 – 73018 CHAMBERY CEDEX STANDARD : 04.79.75.50.00 – TELECOPIE : 04.79.75.08.27 http://www.savoie.gouv.fr Considérant l'indisponibilité de M. Pierre MOLAGER, secrétaire général et de M. Denis REVEL chef du service de coordination des politiques publiques le 5 avril 2018 aprèsmidi,

Considérant les fonctions antérieures de M. Patrick LAVAULT, le qualifiant pour cette mission,

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Savoie,

ARRÊTE

I-DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1er: Délégation spéciale de signature est donnée à M. Patrick LAVAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la citoyenneté et de la légalité de la Préfecture de la Savoie, afin de présider la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites planifiée le jeudi 5 avril 2018 pour le département de la Savoie,

Article 2: Cette délégation spéciale vient compléter, sans l'abroger ni la modifier, la délégation de signature accordée le 2 janvier 2018 à M. Patrick LAVAULT pour sa fonction de directeur de la citoyenneté et de la légalité de la Préfecture de la Savoie,

Article 12: Le secrétaire général de la préfecture de la Savoie et le directeur de la citoyenneté et de la légalité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Savoie.

Chambéry, le03 avril 2018

Le Préfet 5:9ne: Louis LAUGIER